

Brèves du Conseil

Ce premier trimestre a été essentiellement consacré à l'élaboration de notre budget pour l'année 2018. Le conseil municipal s'est concerté afin de lister les investissements nécessaires à la vie de notre commune. Les grandes et principales orientations budgétaires sont :

- La réalisation des voies d'accès, la mise en œuvre des réseaux d'alimentation en eau, en électricité et en télécommunication des terrains situés derrière l'Église en vue du futur RPC.
- Terminer les travaux intérieurs du bâtiment communal qui pourra accueillir la future boulangerie,
- Continuer l'entretien des bâtiments communaux. La salle des fêtes subit actuellement un rafraîchissement de peinture,
- Poursuivre le programme de réfection et création de trottoirs : cette année, l'aménagement de la place de l'église et une partie des trottoirs de la rue Pennellier est envisagée. Le choix porté sur cet emplacement est l'obtention d'une subvention de l'État sur l'accessibilité, à consommer rapidement.

Association The Five Country

L'association **The Five Country** a été créée en septembre 2011 à La Neuville-Roy. Son objectif est de partager, d'échanger, et de promouvoir la passion de la danse country.

Un seul mot d'ordre : de la bonne musique, de belles danses, une ambiance chaleureuse et de la convivialité ! Elle regroupe aujourd'hui 40 adhérents et propose deux niveaux : débutants/avancés et confirmés.

Les cours ont lieu le mercredi soir à la salle des fêtes de La Neuville-Roy :

- niveau débutant : de 20 h 30 à 22 h 00
- niveau initiés : de 19 h à 20 h 30 3 essais gratuits, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !!

Site internet : thefivecountry.wixsite.com/thefivecountry - tél : 03.44.77.00.43

Ce qu'il s'est passé...

Le 12 janvier : La traditionnelle cérémonie des vœux de M. le Maire en présence de M. Fontaine Patrice, conseiller départemental et de Mme Fontaine Anne-Sophie, conseillère régionale.

Le 20 mars : **Madame Nadège Lefebvre**, Présidente du Département est venue à La Neuville-Roy lors de sa tournée cantonale avec Mme Dhamy et M Fontaine. Une présentation par vidéo du futur RPC leur a été présentée et commentée par le président du syndicat scolaire, Thomas Lesueur.

Nous avons reçu quelques jours après, la notification de la subvention sur la construction des classes.



Le 17 mars : Mr William ROGUEZ avait convié les membres de l'UMRAC pour son assemblée Générale. Lors de cette assemblée, le Président a présenté le bilan de l'année 2017 avec le rapport moral et financier. A l'issue de cette réunion, les membres de l'UMRAC accompagnés de conseillers et habitants de LA NEUVILLE-ROY et ses environs ont déposé une gerbe au monument aux morts. Après le vin d'honneur offert par la municipalité, un repas était organisé où une cinquantaine de convives avaient répondu présents.



Le 31 Mars 2018 : La municipalité de LA NEUVILLE-ROY a organisé une chasse aux œufs dans les rues du village. Une soixantaine d'enfants âgés de 3 à 10 ans ont répondu présents.

Lors du parcours, les enfants devaient récupérer des sujets de pâques qu'ils remettaient ensuite aux organisateurs en échange de bonbons et chocolats offerts par la municipalité. Pour clôturer cette chasse, le comité des fêtes offrait un goûter aux enfants.



Les travaux

Les travaux intérieurs dans le bâtiment communal (ancienne poste) au 43 rue de Paris sont terminés. Un bel espace de vente et de fabrication a été créé, nous pourrons accueillir très prochainement un jeune couple de boulanger-pâtissiers.

Des aménagements extérieurs sont en cours de finition, comme la réalisation d'une sente piétonne reliant la rue des Belles (en passant par le parking) et la rue de Paris, ainsi que la mise en enrobé des abords arrières du bâtiment.

Redynamiser le centre de notre village par l'ouverture d'une boulangerie a été une réflexion par l'équipe municipale de plusieurs mois. Il faut également remercier toutes celles et ceux qui se sont investis sur ce dossier. Ce local, fermé depuis fin 2014, va redonner de la vie dans cette rue principale.

En ce début d'année où les travaux extérieurs sont réduits, les agents communaux ont profité de leur temps pour refaire la peinture de la salle des fêtes.



Informations Mairie

EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la communauté de communes du Plateau Picard gère deux nouveaux services, l'eau potable et l'assainissement collectif.

Pour tous problèmes d'eau potable, d'assainissement ou de facture : 1 seul numéro, 1 seule adresse !

Communauté de Communes du Plateau Picard – Pôle environnement
Rue Sarrail 60130 Saint Just en Chaussée
Téléphone : 03.69.12.50.70 (prix d'un appel local)

BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté préfectoral en date du 15 Novembre 1999 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Oise, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique :

Autorisés aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

BRÛLAGE DES DECHETS

L'article 84 du règlement sanitaire départemental **INTERDIT** tout brûlage à l'air libre de déchets, y compris les déchets verts assimilés à des déchets ménagers. Si les services départementaux de lutte contre l'incendie sont amenés à se déplacer, leur intervention sera facturée aux contrevenants.

DESERBAGE ET PROPRETE : UNE NECESSAIRE IMPLICATION DES RIVERAINS

"LA PROPRETE DES ESPACES PUBLICS EST UNE QUESTION QUI NOUS CONCERNE TOUS"

Compte tenu de l'importance des surfaces concernées, l'entretien effectué par les services municipaux ne peut donner des résultats pleinement satisfaisants que dans la mesure où les habitants participent, eux-aussi, à la vigilance pour assurer d'une part la sécurité mais aussi lagrément et une bonne image du village.

SOYONS CITOYENS – RAMASSENS LES DEJECTIONS CANINES

Le non ramassage peut entraîner une contravention de 35 € prévue par le code pénal.

Etat civil

Ils nous ont quittés :

Février 2018 : Maurice CARLIER, Pierre ROGEAU

Bienvenue à :

Janvier 2018 : Maëline et Noéline GRACIA

Février 2018 : Victorine VOCHELET, Léa BOINOT QUEMEUREC

Mars 2018 : Léia SAUTRON

Calendrier

À partir du 21 avril : Mise à disposition de compost aux déchetteries de Saint-Just-en-Chaussée et Maignelay-Montigny

Le 1^{er} mai : Circuit de l'Aronde (catégorie 2-3 juniors, Pass'Open), départ de Moyenneville, passage à La Neuville-Roy vers 15 heures, le parcours traversant la D37 et la D152

Le 8 mai : Commémoration à 11 heures devant le monument aux morts

Le 9 juin : Inscription à l'accueil de loisirs pour le mois de juillet 2018 organisé par Familles Rurales, salle verte de 10 heures à 17 heures

Festivités Juin / Juillet 2018

1 / 2 / 3 Juin 2018 : FESTIVAL DE PRINTEMPS

Pour son 4^e festival de printemps, la Communauté de Commune du Plateau Picard a choisi notre commune pour cette manifestation. Du vendredi soir au Dimanche soir, vous pourrez apprécier différents concerts, du cirque de rue, du cinéma ambulant, des entretiens forains et théâtraux... L'agenda de toutes ces manifestations gratuites vous sera distribué ultérieurement.

09 / 10 / 11 Juin 2018 : Fête Foraine et Brocante

Ouverture des manèges les Samedi, Dimanche et Lundi

Dimanche 12 Juin: Brocante organisée par le Comité des Fêtes

L'association « Photo cinéma » ayant décidé de ne pas reconduire la brocante cette année, le Comité des Fêtes vous propose la reprise de cette manifestation le jour de la fête foraine. Pour des raisons de sécurité, celle-ci se fera dans la rue Neuve, Rue du stade et rue du tour de ville

Lundi 13 Juin : Tickets de manège offerts par la municipalité aux enfants scolarisés de la maternelle au collège

30 Juin 2018 : Fête des enfants, Feu de Saint-Jean et bal



14 heures : Fête des enfants, kermesse organisée par l'association « Les enfants d'abord » et les enseignants du RPI

22h30 : Spectacle de feu de la compagnie AGARTHA « DRAKON » suivi du feu de la Saint Jean et du bal organisé par « MEMPHIS SONO » ;

Créé début 2017, le spectacle de feu Drakon met en éveil une créature mythologique et fabuleuse aux propriétés magiques... le dernier des Dragons, fervent adorateur des flammes, des cendres et de la chaleur !



14 Juillet 2018 :

- 12 heures : Repas champêtre organisé par le comité des fêtes (uniquement sur réservation)
- 19 heures : Possibilité de restauration sur place
- 22 heures : Retraite aux flambeaux. Départ de la mairie
- 23 heures : Feu d'artifice suivi du bal organisé par « Memphis sono »

